

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2025**

Le dix-sept novembre de l'an deux mil vingt-quatre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel ROGER, maire.

Date de convocation : le 10 novembre 2025 dument affichée.

Présents : Monsieur Daniel ROGER, Monsieur Jean-Michel CHALON (a reçu pouvoir de Monsieur Jérôme LECOSSIER), Monsieur Fabrice LAVOINE, Madame Carine RAFFIN-PEYLOZ (a reçu pouvoir de Madame Agnès MINIER), Madame Sandrine GUILLONNEAU et Monsieur Benoit MARCHAND.

Absents excusés : Madame Agnès MINIER (a donné pouvoir à Madame Carine RAFFIN-PEYLOZ), Madame Corinne HEMCH, Madame Elza LOPES CARVALHO, Madame Sandrine HERTZ, Monsieur Thierry BERNARD, Madame Patricia MAPOUKA AWA, Monsieur Jérôme LECOSSIER (a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel CHALON), Monsieur Aurélien CLERY et Madame Jennifer LAISEMENT.

Nombre de membres : afférents au Conseil Municipal: 15 ; en exercice : 15 ; présents : 6 ; votants : 0.

Monsieur Fabrice LAVOINE est désigné secrétaire de séance.

1) Absence de quorum.

Le Maire informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum au samedi 22 novembre 2025 à 10h00, dans la salle d'honneur de la mairie.

A Saint-Amand-Longpré,
Le 18 novembre 2025.

**Le Maire,
Daniel ROGER**



**Le Secrétaire de séance,
Fabrice LAVOINE**



**Fait et délibéré les jour, mois et an susdit
Pour copie conforme au registre
Ont signé les membres présents**